



## MISSIONNAIRES du SACRÉ-COEUR

### BULLETIN GENERAL

(Volume 5/No 3, mars, 2016)

Maison Généralice, Via Asmara 11, 00199 Rome. msc.ebulletin@gmail.com

*Aimé soit partout le Sacré-Cœur de Jésus!*



### Un nouveau « Vénérable » chez les Missionnaires du Sacré-Cœur

**Mgr Henri Baptiste Stanislas Verjus (1860-1892)**

Le jeudi 3 mars 2016, Sa Sainteté le Pape François a reçu en audience privée Son Eminence le Cardinal Angelo Amato, SDB, Préfet de la Congrégation des Causes des Saints et a autorisé la promulgation du Décret concernant la reconnaissance des vertus héroïques du Serviteur de Dieu Mgr Henri Baptiste Stanislas Verjus (1860-1892), Missionnaire du Sacré-Cœur de Jésus, évêque titulaire de Lymra, Coadjuteur du Vicaire Apostolique de la Nouvelle Guinée.

Par Ce Décret, l'Eglise assigne désormais à notre confrère le titre de « Vénérable Serviteur de Dieu ». Le chemin vers la béatification « se rétrécit »! En effet, il nous faut prier pour l'obtention d'un miracle notoire, c'est-à-dire d'une guérison totale, durable et sans récurrence, comme confirmation de la sainteté du Vénérable Serviteur de Dieu Henri Stanislas Verjus et signe de la présence active de Dieu en lui et par lui.

**Une « devise » qui résume sa vie** « Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé » (Mt 28, 19-20a). En annonçant la bonne nouvelle de l'amour de Dieu dans les lointaines terres de mission en Océanie, le Serviteur de Dieu Henri Stanislas Verjus a réalisé le désir qui l'habitait depuis sa tendre enfance : être missionnaire loin des frontières de l'Europe.

**Biographie du Serviteur de Dieu Henri Baptiste Stanislas Verjus** Le Serviteur de Dieu Henri Stanislas Verjus, naquit le 26 mai 1860 à Oleggio, dans le diocèse de Novara en Italie. Fils d'Alexis Philippe Verjus et de Laure Massara, il est baptisé le jour même de sa naissance dans l'église paroissiale Saints Apôtres Pierre et Paul, par le P. Jean Baptiste Tosi. Au baptême, on lui imposa les noms Henri et Baptiste. Le Serviteur de Dieu était âgé de quinze mois quand, le 16 août 1861, sa famille quitta Oleggio pour aller s'installer en Savoie, officiellement rattaché à la France depuis le 14

juin 1860. En octobre 1869, il commence les études secondaires chez les Frères des Ecoles Chrétiennes. Le 29 janvier 1870, mourut le père du Serviteur de Dieu. Privée de ressources, son épouse Laure Massara chargée de deux enfants, Jean, l'aîné, et Henri, trouva du travail dans la propriété des Soeurs de Saint Joseph. Admis à l'école apostolique des Missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus à Chezal-Benoît en 1872, puis au noviciat en 1877, il fit sa première profession religieuse le 15 février 1878 ; fut ensuite étudiant à Issoudun, puis à Barcelone, en Espagne, à partir du 5 novembre 1880, à cause des lois laïques du gouvernement français. Envoyé à Rome en septembre 1881, il y poursuivit les études de théologie et fut ordonné prêtre le 1er novembre 1883. Nommé chapelain de l'Eglise Notre Dame du Sacré-Cœur, mais désireux d'être missionnaire en Océanie, il se prépara activement à l'apostolat missionnaire. Le 27 juillet 1884, le Serviteur de Dieu est présenté au Cardinal Préfet de la Congrégation de la Propaganda Fide comme missionnaire pour la Nouvelle Guinée ; le décret de nomination du Serviteur de Dieu comme missionnaire apostolique par ce Dicastère est signée à a date du 1er septembre 1884. Il quitta l'Europe le 19 novembre 1884 et après une brève halte à Sydney, il s'établit sur l'île de Thursday, dans le Détroit de Torres, à 260 miles de la Nouvelle Guinée du côté du Levant. Le 1er juillet 1885, le Père Henri Verjus et deux Frères italiens, Salvatore Gasbarra et Nicola Marconi, posèrent les pieds sur l'île de Yule qui devint la base et le centre de la mission catholique en Papouasie, et sur laquelle la première messe fut célébrée le 4 juillet. Le Père Verjus fut nommé Vicaire Apostolique de la Nouvelle-Bretagne le 10 mai 1889. Il fut sacré le dimanche 22 septembre 1889 par Mgr Louis André Navarre, Vicaire apostolique de la Nouvelle Guinée. Trois mois plus tard, le 28 décembre 1889, il fut nommé coadjuteur de Mgr André Navarre, Archevêque de Cyr, Vicaire Apostolique de la Nouvelle-Guinée Anglaise.

### **Son oeuvre et ses qualités**

Pendant les sept années de vie missionnaire, grâce au zèle du Serviteur de Dieu et de ses collaborateurs, la bonne nouvelle fut diffusée rapidement aux populations de la Papouasie. En avril 1892, alors que le Serviteur de Dieu était sur le point de retourner en Europe dans la perspective de rechercher les fonds pour la mission et recruter de nouveaux missionnaires, il laissait en Papouasie, dix stations missionnaires à partir desquelles se fera une véritable expansion de la mission les années qui suivront. Une mort brusque surprendra le Serviteur de Dieu à Oleggio le 13 novembre 1892 (à l'âge de 32 ans), l'empêchant de retourner dans les missions de Nouvelles Guinée. Au Serviteur de Dieu, est reconnu le mérite d'avoir contribué à la fondation de l'Eglise dans une région qui n'avait pas encore entendu parlé de la rédemption apportée par Jésus.

La vie du Serviteur de Dieu Henri Stanislas Verjus a été caractérisée par un grand oubli de soi, un engagement total et une solidarité sans faille pour les peuples qu'il a évangélisés. C'était un homme de foi, doux et humble dans le geste et la parole; un religieux pauvre, obéissant, chaste, fidèle à la règle, disponible et animé d'un ardent amour pour sa congrégation et pour les mission. C'était aussi un prêtre pieux et pénitent ; un missionnaire et un pasteur animé d'un zèle ardent pour le salut des âme et la gloire de Dieu.

## **Histoire de la cause**

En vertu de la réputation de sainteté spontanée, continue et durable du Serviteur de Dieu, le Révérend Père Aemilio Costanzi, Postulateur Général des Missionnaires du Sacré-Coeur, présenta le 16 novembre 1928 à l'évêque du diocèse de Novara le "Libelle de requête" à travers lequel il demandait à l'Ordinaire du diocèse de procéder à l'Ouverture de la cause de béatification du Serviteur de Dieu. Dans les années 1929-1937, le procès ordinaire informatif sur la réputation de sainteté et sur les vertus se tint alors dans plusieurs diocèses au nombre desquels ceux de Novara, Bourges, Quebec, Annecy, Sydney et le Vicariat apostolique de la Papouasie. Suivront alors la publication du décret "Nihil obstare quominus ad ulteriora procedatur" le 10 novembre 1934, la publication du décret d'introduction de la cause le 11 mars 1949, la reconnaissance canonique des restes mortel du Serviteur de Dieu le 16 mai 1951, la tenue du procès apostolique dans plusieurs diocèse entre 1951 et 1953, et la publication du décret de la validité des procès par la Sacrée Congrégation des rites le 15 février 1958.

Une *Positio super Virtutibus* fut publié par le Père Angelo Talone, Postulateur Général le 31 mai 1959. Le 31 mai 1971, le Promoteur de la Foi demanda à la postulation l'accomplissement d'un travail supplémentaire. Avec la publication de *Constitution Divinus Perfectionis Magister* du 25 mai 1983, le Père Cristoforo Bove, OFM Conv., Rapporteur della cause suggéra la rédaction d'une nouvelle *Positio* en conformité avec les nouvelles règles en vigueur. Ce travail fut accompli en l'an 2000 par le Révérend Père Lucio DI STEFANO, Postulateur Général. Ces quatre dernière années, sous l'instigation du Postulateur Général actuel, appuyée des recommandations du Supérieur Général, le Révérend Père Mark Mc Donald, plusieurs lettres ont été envoyés au Préfet de la Congrégation pour les Causes des Saints, pour demander que soit étudiée la *Positio* relative à la cause de béatification et de canonisation de notre confrère. Ce voeu est exhaussé le 7 mai 2014, avec la réception de la lettre de Mgr Marcello Bartolucci, Secrétaire Général dudit Dicastère, qui répondant à une lettre du Postulateur Général du 14 avril 2014, annonçait que la *Positio* sur la vie, les vertus et la réputation de la sainteté du Serviteur de Dieu Mgr Henri Verjus sera examinée par le Congrès des Théologiens le 08 janvier 2015. L'issue de cette assise sera favorable nonobstant les objections soulevées dont s'est attelée à répondre la Postulation Générale actuelle aidée par les pères Lucio Di Stefano et Renato Simeone, confrères Missionnaires du Sacré-Coeur de la Province d'Italie.

A la suite de la publication de la *Relatio e Vota* des neuf membre du Congrès des Théologiens, la *Positio* a été transmise dans la matinée du 23 février 2016 à la Session ordinaire des Cardinaux et Evêques de la Congrégation pour les Causes des Saints, qui, après avoir donné leur avis favorable s'en sont remis au Saint Père qui seul a le droit d'ordonner la promulgation du décret *super virtutibus*. Il faut rappeler que c'est notre second confrère déclaré "Vénérable" par le Saint Père, après le Vénérable Serviteur de Dieu Alain Guynot de Boismenu dont le décret sur la reconnaissance des vertus héroïques date du 15 avril 2014.

Vénérable Serviteur de Dieu Henri Stanislas Verjus, priez pour nous !

Jean Jules Chassem, msc      Postulateur Général